

POSTULAT URGENT

**des députés Graziella Walker Salzmann, CSPO, Beat Rieder, CVPO, David Théoduloz, PDCC, et Nicolas VOIDE, PDCB, concernant: Viège: oui au site industriel (13.11.2012)
4.222**

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: Communiqué de presse de la Lonza du 31 octobre 2012

Imprévisibilité: Cette décision de supprimer des emplois n'était pas prévisible.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: Le gouvernement doit agir immédiatement afin de conserver le plus grand nombre d'emplois.

La suppression d'emplois annoncée au sein de l'usine de la Lonza à Viège et la perte y relative de presque un emploi sur sept est un choc pour le site industriel de Viège, la population du Haut-Valais, mais surtout pour les personnes travaillant pour la Lonza AG. En raison de l'importance de la Lonza AG pour la place industrielle haut-valaisanne, il est important que le Conseil d'Etat exploite tous les moyens à sa disposition.

Les groupes signataires demandent donc au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures possibles afin d'atténuer la suppression annoncée, d'éviter des licenciements et de renforcer le site industriel de Viège à moyen et à long terme. Il s'agit en particulier d'examiner l'exploitation maximale du débat énergétique, l'octroi d'allègements fiscaux et d'autres mesures complémentaires dans le domaine de l'infrastructure. Parallèlement, un groupe d'action doit être créé qui, à l'avenir, pourra réagir de manière appropriée à des événements de même ampleur.

Toutes les mesures du Conseil d'Etat doivent être liées à des conditions contraignantes et des accords clairs avec la Lonza AG.

Conclusion:

Il est demandé au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Sion, le 13 novembre 2012
(09h15)

Graziella Walker Salzmann, députée, CSPO
Beat Rieder, député, CVPO
David Théoduloz, député, PDCC
Nicolas Voide, député, PDCB